

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES – ANNÉE UNIVERSITAIRE
2017/2018 – UFR BIOLOGIE

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'adopter les modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2017/2018 de l'UFR Biologie pour
la formation « Master Biologie Végétale ».
telles que jointes en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 29

Pour : 17

Contre : 12

Abstentions: 0

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2017-09-26-34

TRANSMIS AU RECTEUR :

31 OCT. 2017

PUBLIE LE :

31 OCT. 2017

Le Président,



Mathias BERNARD

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

MASTER
Biologie Végétale

Conseil de Gestion de l'UFR BIOLOGIE : avis favorable le 20 septembre 2017
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsables pédagogiques de la mention :

Patricia DREVET *patricia.drevet@uca.fr*

Agnès PIQUET *agnes.piquet@vetagro-sup.fr*

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : *Plant Integrative Biology and Breeding*

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique *dominique.brugiere@uca.fr*

Assiduité aux enseignements

L'assiduité en TP est obligatoire. Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 absence qu'elle soit justifiée ou non est tolérée. La 2^{ème} absence, justifiée ou non, entraîne la défaillance.

Stages

Stage de 2 mois minimum en M1

Stage de 6 mois en M2

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

La composante distingue les absences justifiées (ABJ) des absences injustifiées (ABI).

Sont considérés comme ABI les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à

fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;

- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si le CC ne peut être déplacé) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si le CC ne peut être déplacé) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si le CC ne peut être déplacé) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si le CC ne peut être déplacé).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;
Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les ET portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Modalités d'accès à la 2^{ème} session

Le stage de M1 et de M2 en entreprise ou en laboratoire de recherche ne peuvent pas faire l'objet d'une deuxième session.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu (hors TP))

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE sera précisé dans le contrat pédagogique.

Modalités de compensation

Les UE suivantes ne sont pas compensables et ne compensent pas les autres UE (il s'agit d'UE de stage):

M1 : Stage de 2 mois

M2 : Stage de 6 mois

Maquettes de la formation :

Modules M1S1	Mutualisations
Bioanalyse en génomique et transcriptomique	BI/BS/MI
Biostatistiques 1	BI/BS/MI/GE
Anglais	BI/BS/MI/GE
Génétique des populations	BV/GE
Structure, expression des génomes végétaux	
Développement et productions végétales	

Modules M1S2	Mutualisations
Analyse d'images et de données géographiques multi-échelles	
Biostatistiques 2	BI
Initiation à la recherche	
Stage de 2 mois	
Analyse exploratoire des données	
La plante face au changement climatique : du gène à la plante entière	

Modules M2S1	Mutualisations
Anglais	BI/BS/M/GE
Productions végétales, connaissance de l'entreprise au sein des filières agricoles (voyage d'étude)	
Régulations épigénétiques chez les végétaux	
Ecophysiologie, gestion et amélioration des agrosystèmes annuels	
Génétique d'association et sélection génomique	BI
Biodiversité et amélioration des écosystèmes prairiaux	
Ecophysiologie, biodiversité et amélioration des plantes ligneuses	
Modélisation	
Projet de groupe « Plant Integrative Biology and Breeding »	

Modules M2S2	Mutualisations
Rapport bibliographique – Projet ingénieur	
Stage de 6 mois	

MASTER Biologie végétale
Parcours : « PIBB » M1 et M2

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Bioanalyse en génomique et transcriptomique	3		CC ET	30 70	2* 1	E, TP E	1h30/- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Biostatistiques 1	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Anglais	3		CC ET	50 50	3 1	O, E E	2h	1	E	1h 30	1	E	1h 30
UE 4 : Génétique des populations	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Structure et expression des génomes végétaux	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Développement et productions végétales	15		CC ET	30 70	3 2*	O, E O, E	O 15' E 3h	1	E	3h	1	E	3h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance - Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

(*) Lorsqu'un contrôle continu ou un examen terminal est composé de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de CC

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse d'images et de données géographiques multi-échelles	3		CC ET	65 35	2* 1	A1 + S E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Biostatistiques 2	3		ET		1		1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Initiation à la recherche	3		ET		2*	M + S	S : 30 min	2*	M + S	S : 30 min	1	S	30 min
UE 4 : Stage de 2 mois	3		ET		2*	M + S	30 min	2*	M + S	S : 30 min	1	O	30 min
UE 5 : Analyse exploratoire des données	3		ET		2*	M + S	30 min	2*	M + S	S : 30 min	1	S	20 min
UE 6 : La plante face au changement climatique : du gène à la plante entière	15		CC ET	30 70	2* 1	E E	1h 30 2h	1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) - Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif - REMARQUES : A1 : réalisation d'un poster scientifique sur la base de l'analyse d'un article-

(*) Lorsqu'un contrôle continu ou un examen terminal est composé de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de CC.

M2 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3												
UE 2 : Productions végétales, connaissance de l'entreprise au sein des filières agricoles	3		ET		2*	M + O	30 min	2*	M + O	30 min	1	E	1h
UE 3 : Régulations épigénétiques chez les végétaux	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Ecophysiologie, gestion et amélioration des agrosystèmes annuels	6		ET		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 5 : Génétique d'association et sélection génomique	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Biodiversité et amélioration des écosystèmes prairiaux	3		CC ET	25 75	2* 1	O + A E	O 30' 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Ecophysiologie, biodiversité et amélioration des plantes ligneuses	3		ET		2*	E + M	1h30	2*	E + M	1h30	1	E	1h
UE 8 : Modélisation	3		ET		1	O	30 min	1	O	30 min	1	O	20min
UE 9 : Projet de groupe « Plant Integrative Biology and Breeding »	3		ET		2*	M + S	30 min	2*	M + S	30 min	1	S	20min

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Remarque : Certains ET ne se feront pas aux dates générales de session 1 (18 au 22 décembre) mais à la suite des modules, les UE se succédant au cours du semestre. - (*) Lorsqu'un contrôle continu ou un examen terminal est composé de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de CC

M2 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Rapport bibliographique – Projet ingénieur	6		ET		2*	M + S	30 min	2*	M + S	30 min	1	O	30min
UE 2 : Stage de 6 mois	24		ET		2*	M + S	30 min	2*	M + S	30 min	1	O	30min

ET : examen terminal

O : oral ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

RSE : les aménagements seront précisés dans chaque contrat pédagogique

(*) Lorsqu'un contrôle continu ou un examen terminal est composé de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de CC